

AMÉLIORER LA PRÉVENTION EN SST : EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES ET AIDES FINANCIÈRES

Matinée UIMM 73

INTRODUCTION

VALÉRIE VILBONNET LAUTHREY - UIMM73

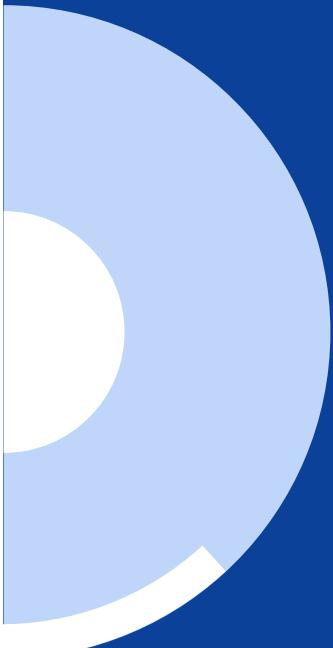
CATHERINE MICHAUD - CARSAT RHONE-ALPES

FREDERIC FAYARD - CARSAT RHONE-ALPES

LAURENT SOUVIGNET - PEPIN SAS

SOMMAIRE

- 1.**
OFFRE EN PRÉVENTION DE LA CARSAT
- 2.**
PROGRAMME RÉGIONAL « MÉTALLURGIE » DE LA CARSAT RA
- 3.**
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE
- 4.**
TÉMOIGNAGE DE L'ENTREPRISE PÉPIN SAS
- 5.**
AIDES FINANCIÈRES DE LA CARSAT
- 6.**
UIMM 73 : CLUB HSE, SERVICE, FORMATION...
- 7.**
TEMPS D'ÉCHANGE



1. OFFRE EN PREVENTION DE LA CARSAT

LA CARSAT RHÔNE ALPES

Un organisme qui agit pour
3 branches de la Sécurité sociale

Activités
liées à **la retraite**
et à la prévention
de l'autonomie



Branche Vieillesse



Accompagnement
Social
des personnes
fragilisées



Branche Maladie



Activités
liées à **la santé**
et la sécurité
au travail



Branche Risques
professionnels



- **Assureur des entreprises et salariés du privé pour les AT et MP**
- **Branche gérée par les partenaires sociaux, représentants des employeurs et des salariés**
- **Branche financée par les cotisations des employeurs**

QUI SOMMES-NOUS? LES MISSIONS DE LA BRANCHE AT/MP



Carsat Retraite & Santé au travail

Carsat Retraite & Santé au travail

Carsat Retraite & Santé au travail

INDEMNISER ET ACCOMPAGNER
toutes les victimes
d'accidents du travail
et de maladies
professionnelles

REPARATION

FIXER LES TAUX
de cotisations AT/MP
des entreprises

TARIFICATION

PRÉVENIR
les risques
professionnels

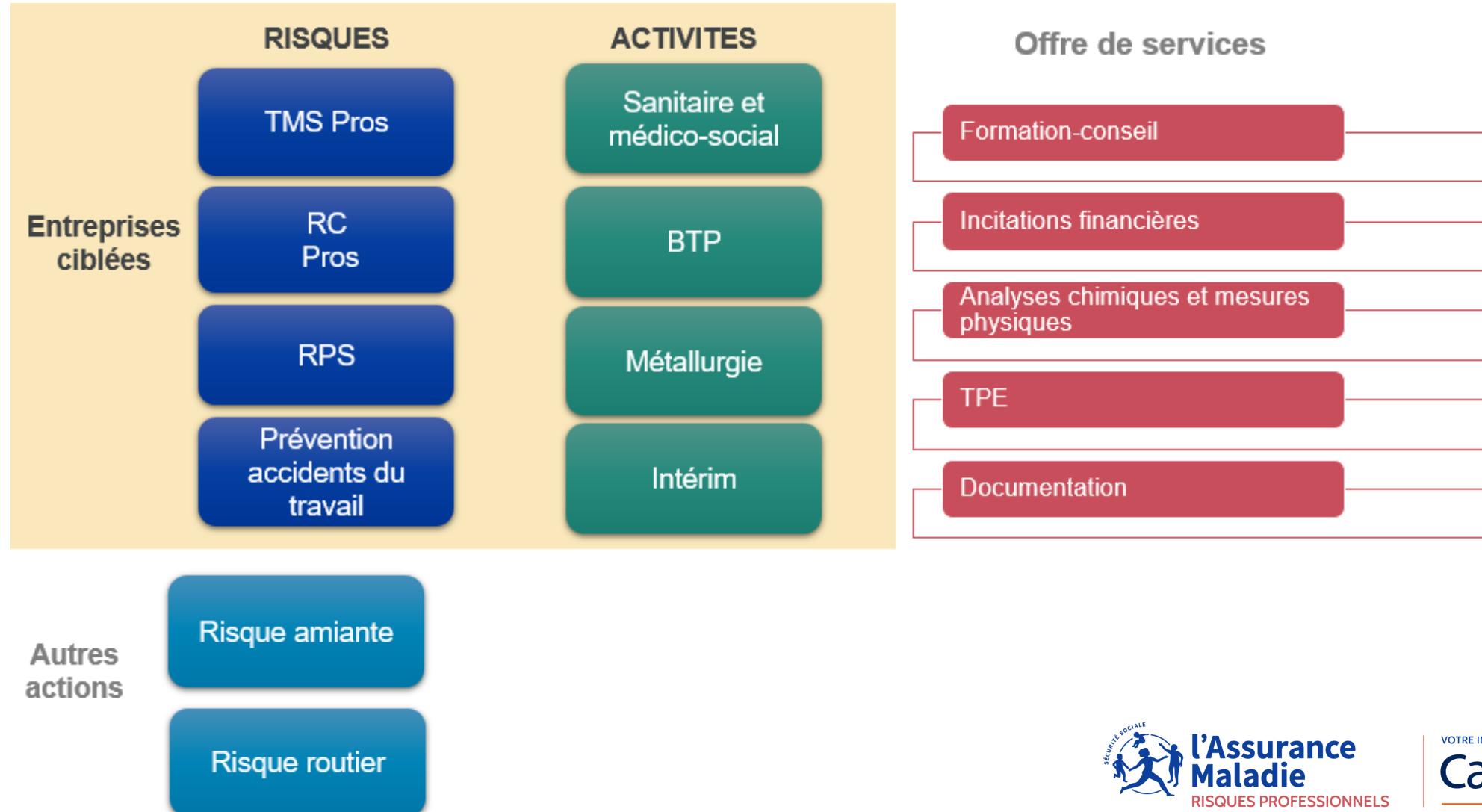
PREVENTION



COMPENSER
l'usure
professionnelle

C2P

LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION 2024 - 2028



ORGANISATION DE LA CARSAT RHÔNE-ALPES

Ses coordonnées

Carsat Rhône-Alpes

**Sous-direction de la Prévention
des risques professionnels**

✉ 26 rue d'Aubigny
69436 Lyon cedex 03

🖱️ www.carsat-ra.fr

Suivez-nous sur



Ses 4 antennes de proximité

Rhône /
Nord Isère

Ain /
Haute-Savoie

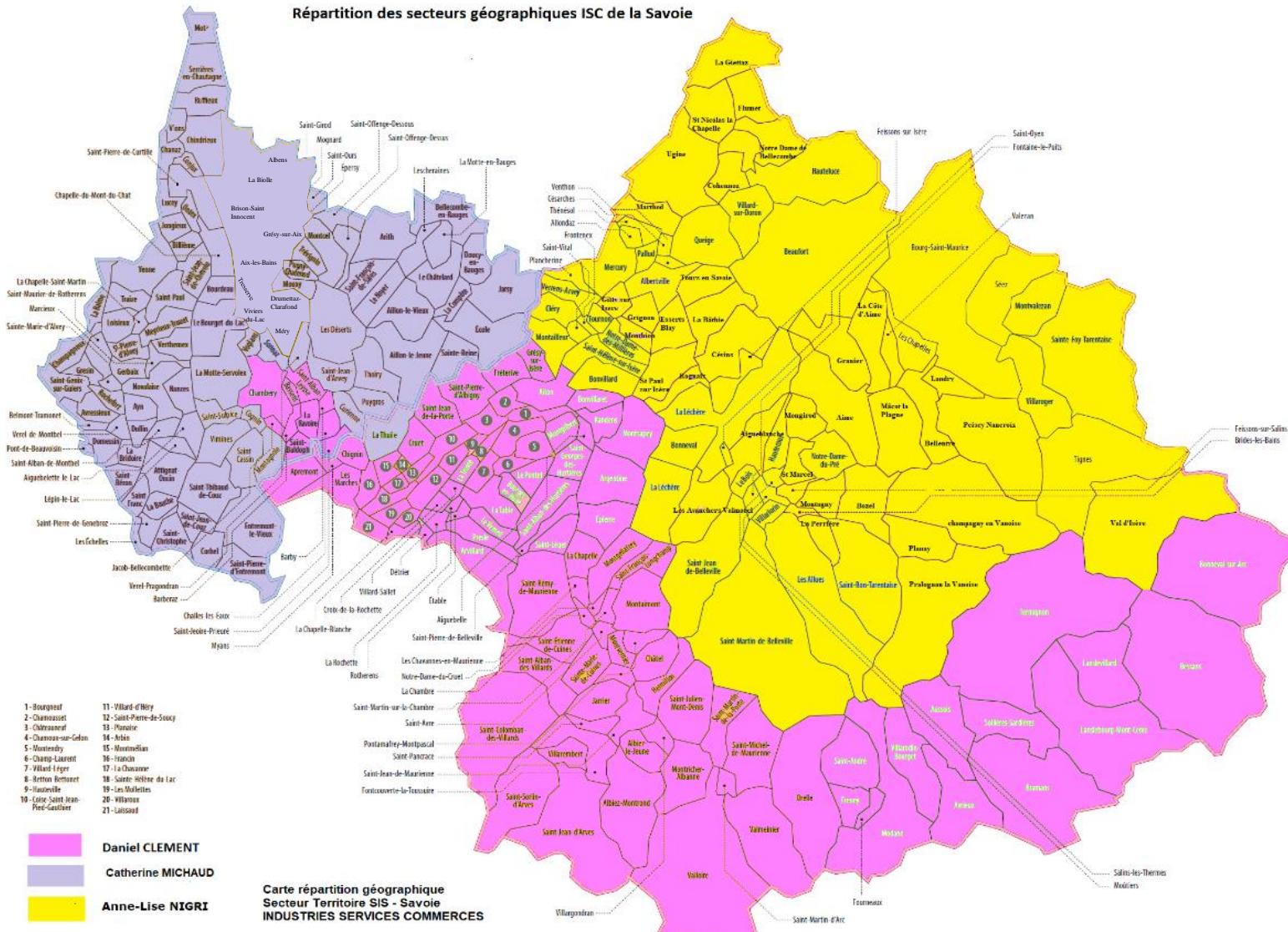
Drôme /
Ardèche / Loire

Savoie /
Sud Isère



ORGANISATION EN SAVOIE

Répartition des communes selon les secteurs d'activité : Industrie, Service et Commerce



PANORAMA DE L'OFFRE EN PRÉVENTION POUR LES TPE

ÉVALUER SES RISQUES

OiRA – outil en ligne d'évaluation des risques et définition d'un plan d'action

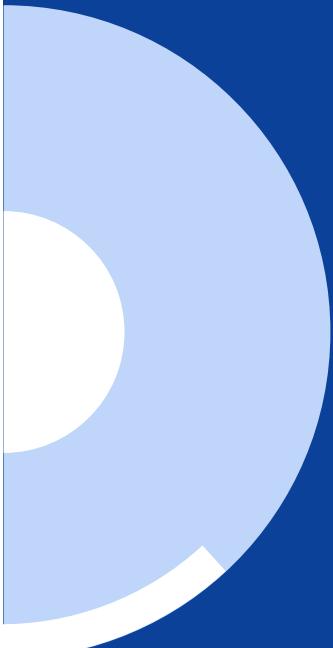
MonDOCunique – outil spécifique au secteur du BTP

ACCUEILLIR LES SALARIÉS

Cahier de l'accueillant

Tutoprev accueil





2. PROGRAMME REGIONAL « METALLURGIE » DE LA CARSAT RHONE-ALPES

PROGRAMME RÉGIONAL MÉTALLURGIE

Les risques professionnels Métallerie - Travail des métaux



58 %
des accidents liés
aux manutentions
manuelles



560 000
journées perdues par an

20 JOURS D'ARRÊT
par accident du travail



202 JOURS D'ARRÊT
par maladie professionnelle

source Charn

Les risques professionnels Mécanique industrielle



55 %
des accidents liés
aux manutentions
manuelles



330 000
journées perdues par an

En moyenne

54 JOURS D'ARRÊT
par accident du travail



174 JOURS D'ARRÊT
par maladie professionnelle

source Charn

PROGRAMME RÉGIONAL MÉTALLURGIE

Objectifs de prévention

Faire progresser 80 entreprises de la métallurgie sur la prévention des AT/MP.

Capitaliser les actions mises en œuvre en vue de les déployer.

Evaluer nos actions.

Objectifs opérationnels :

- 80% des entreprises ciblées auront mis en œuvre au moins une mesure de prévention (mesures techniques, mesures organisationnelles, ou formations),
- 50% des entreprises ciblées auront progressé sur une échelle de maturité,
- Autre Indicateur de mesure : nombre de salariés soustraits* de situations dangereuses.

* Soustraction : la (ou les) mesure(s) de prévention permet(tent) une maîtrise du risque (selon les PGP) sur la situation dangereuse considérée.

PROGRAMME RÉGIONAL MÉTALLURGIE

Mobilisation:

- Courrier type envoyé en amont des visites avec signature CTR1

Intervention:

- Visite initiale: 2025

Réalisation d'un « état des lieux » INITIAL à l'aide d'une grille d'audit et d'un guide méthodologique.

Etablissement d'un plan d'actions formalisé: courrier entreprise, courrier Carsat, contrat de prévention

- Visites de suivi: 2026

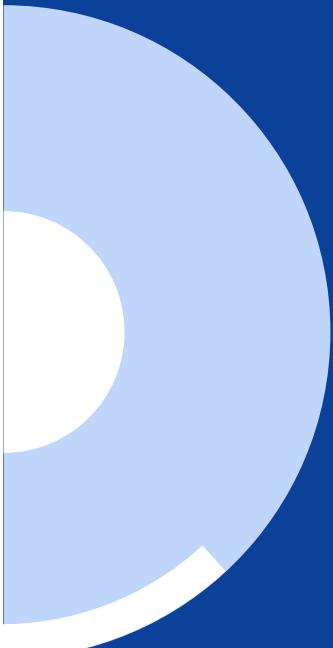
Point sur la mise en œuvre du plan d'action

- Visite finale: 2027 / 2028

Réalisation d'un « état des lieux » FINAL permettant de mesurer la progression en niveau de maturité.

Bilan des mesures du plan d'actions réalisées.

Identification d'une mesure permettant de soustraire des salariés à une situation dangereuse.



3. GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Introduction

- L'objectif du guide est d'évaluer le niveau de maturité d'une entreprise en santé et sécurité au travail.
- Il constitue un outil pour les préventeurs de la Carsat Rhône-Alpes pour accompagner les 80 entreprises ciblées par le programme régional en établissant un « état des lieux initial ».
- Le guide peut également être utilisé par toute entreprise de la métallurgie pour réaliser un autodiagnostic. Il est recommandé qu'il soit mis en œuvre avec la participation des salariés et de leurs représentants.

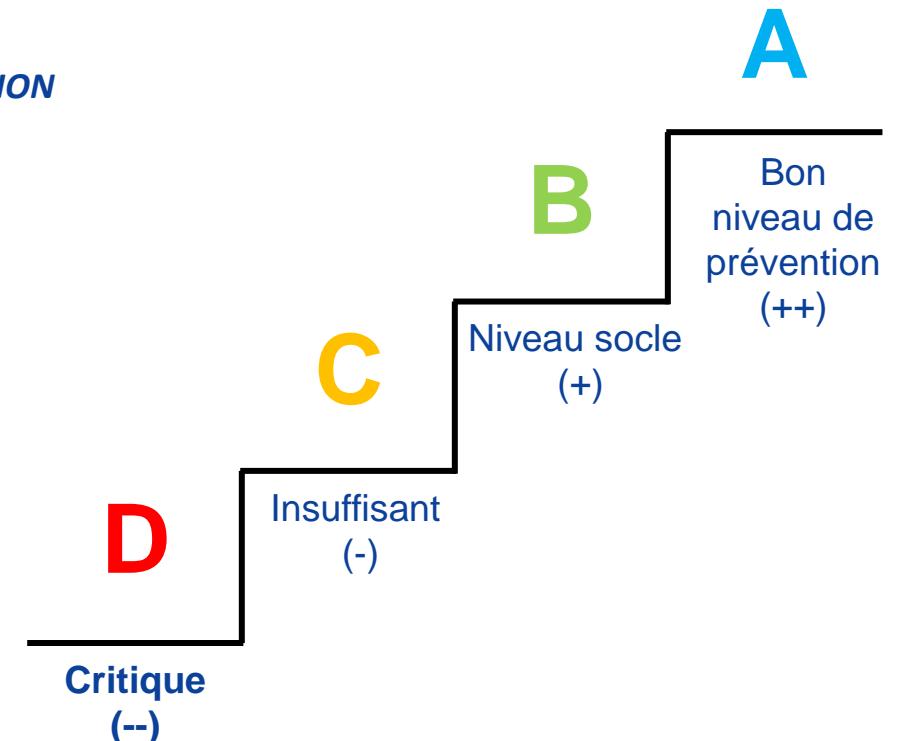
Guide méthodologique carsat-ra.fr



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

GUIDE METHODOLOGIQUE

- MANAGEMENT DE LA SANTE ET DE LA SECURITE AU TRAVAIL
 - ✓ ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES
 - ✓ REALISATION ET MISE A JOUR DE L'EVALUATION DES RISQUES ET DU PLAN D'ACTION
 - ✓ RESPONSABILITE, COMMUNICATION ET IMPLICATION DES SALARIES
- ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL
- CIRCULATION INTERNE
- EQUIPEMENT DE TRAVAIL
- CHUTE DE HAUTEUR
- AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX ET CMR
- BRUIT



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

REALISATION ET MISE A JOUR DE L'EVALUATION DES RISQUES ET DU PLAN D'ACTION

Les mesures socles attendues :

- L'EvRP est basée sur l'observation des situations réelles de travail.
- Elle est réalisée de façon collective en impliquant des managers et des membres des équipes. Un pilote est désigné pour l'animation et le suivi.
- Un plan d'action fixe les priorités, définit les pilotes, les moyens et les délais pour chaque action.
- Des salariés ou leurs représentants sont associés à la mise jour de l'EvRP et au suivi du plan d'action.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

Les mesures sociales attendues :

- Les risques liés à la manutention des charges, aux postures contraignantes, aux gestes répétitifs, sont évalués dans le document unique.
- Un plan d'action adapté est formalisé et reprend des mesures organisationnelles, techniques et humaines.
- Des moyens d'aide à la manutention adaptés sont à disposition des salariés. Les salariés sont formés à leur utilisation.
- Des salariés sont formés à l'analyse des situations de travail. Ils ont par exemple suivi la formation-action PRAP.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

Mesures de prévention des TMS :

- Mettre à disposition des moyens de levage mécanisés : ponts roulants, potences, portiques, aimant de levage basculeur, crochet, pince sur palan, pince à tôle...
- Mettre à disposition des moyens de manutention mécanisés : chariots élévateurs, transpalettes électriques, diables, gerbeurs basculeurs, mini-gerbeur, desserte à hauteur variable, chariot porte-panneau, table élévatrice basculante, benne à bascule, stockeur vertical rotatif (Kardex®)...
- Utiliser des matériels permettant de limiter les postures contraignantes : table élévatrice, gerbeur, positionneur, vireur, potence/équilibreur pour soudage, gabarit de montage pour le soudage, table d'assemblage avec retourneur...
- Organiser les espaces de stockage afin de limiter les ports de charges : bacs de stockage empilables manœuvrables au pont roulant, rack à tôle avec plateaux extractibles, rayonnage pour tôle à tiroirs...

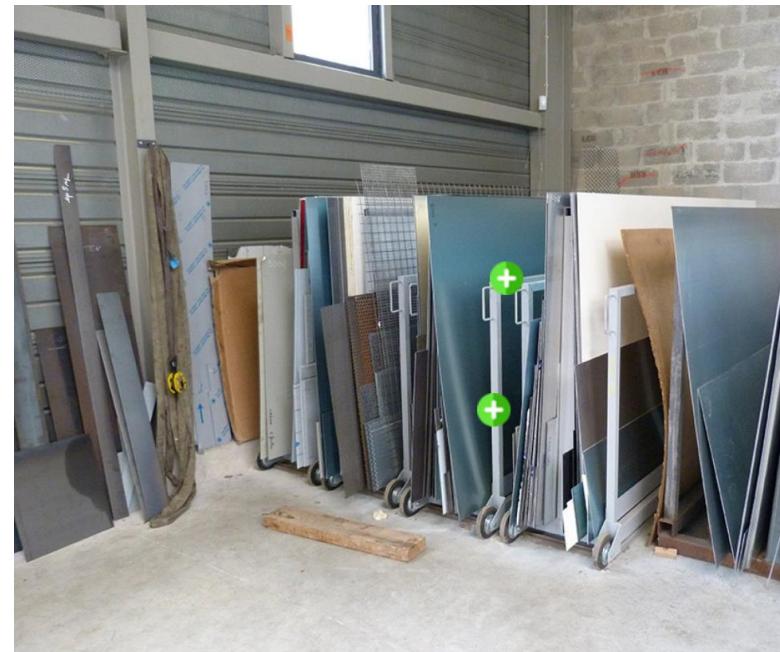
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

Mesures de prévention des TMS :



Rack de stockage pour barres avec extraction sur tiroirs par manivelle



Chariots mobiles facilitant le transport des produits plats

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

Mesures de prévention des TMS :

- Veiller à l'adéquation entre le moyen, les accessoires de levage et l'objet à manutentionner.
- Réduire les distances de transports des charges.
- Concevoir des sols facilitant la circulation des aides à la manutention.
- Former les salariés concernés à l'utilisation des moyens de manutention et à la prévention des risques liés aux manutentions de charges.
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques.
- Organiser et favoriser la polyvalence des salariés.
- Intégrer la prévention des TMS lors de nouveaux agencements, configurations ou activités de travail.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

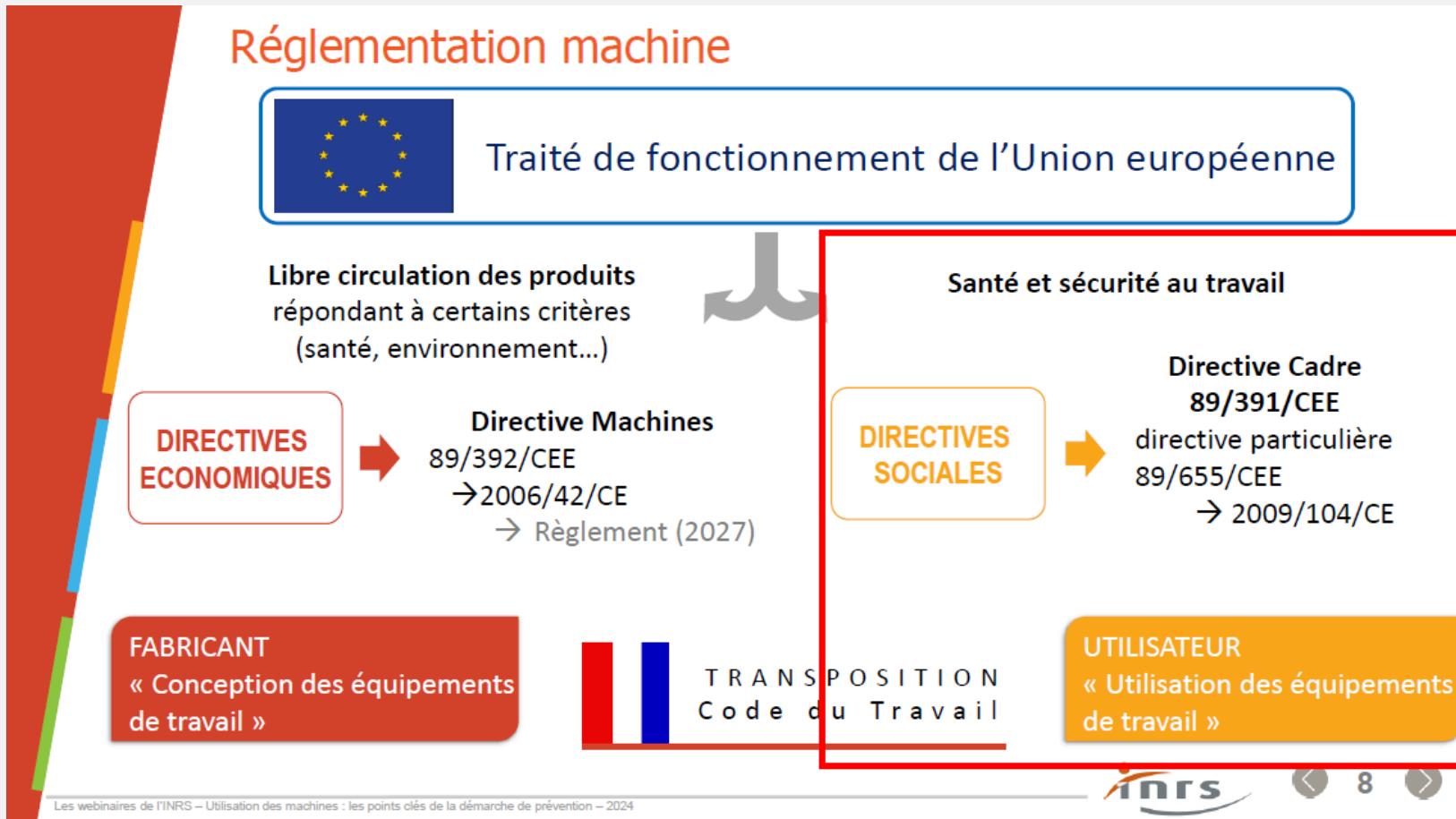
EQUIPEMENT DE TRAVAIL

Les mesures socles attendues :

- Les équipements soumis à vérification périodique réglementaire sont identifiés. Les vérifications sont effectuées. En cas d'observations, les travaux sont réalisés et leur suivi est formalisé.
- La maintenance préventive est exécutée à des intervalles prédéterminés ou selon des critères prescrits.
- Les équipements de travail sont maintenus en état de conformité en fonction de leur date de mise en service.
- Les utilisateurs sont formés à l'utilisation des équipements de travail en sécurité. Les pictogrammes de sécurité liées à l'utilisation de l'équipement de travail sont affichés.
- Des fiches de poste synthétiques et visuelles formalisent le résultat de l'évaluation des risques.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL

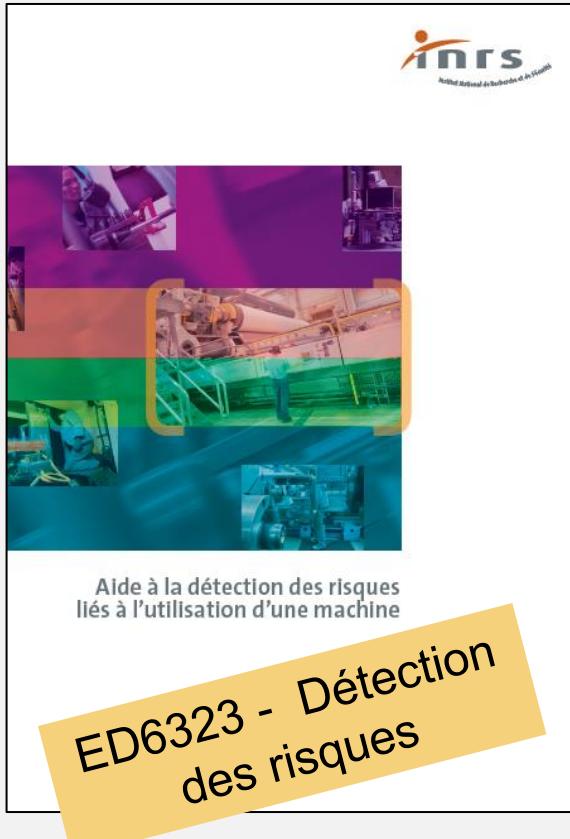
Utilisation des machines : les points clés de la démarche de prévention

Replay sur le site de l'INRS :

<https://www.inrs.fr/footer/actes-evenements/webinaire-machine.html>

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL



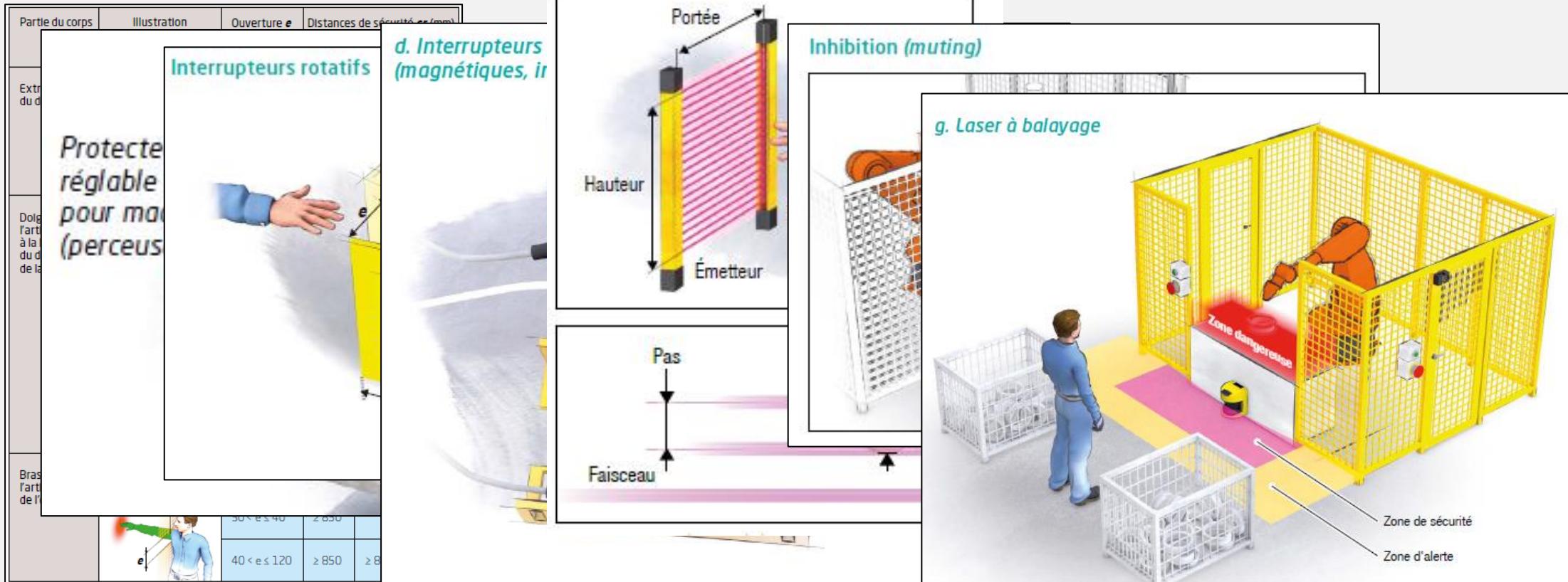
Machines
en service



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL

ED6122 - Moyens de prévention



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL



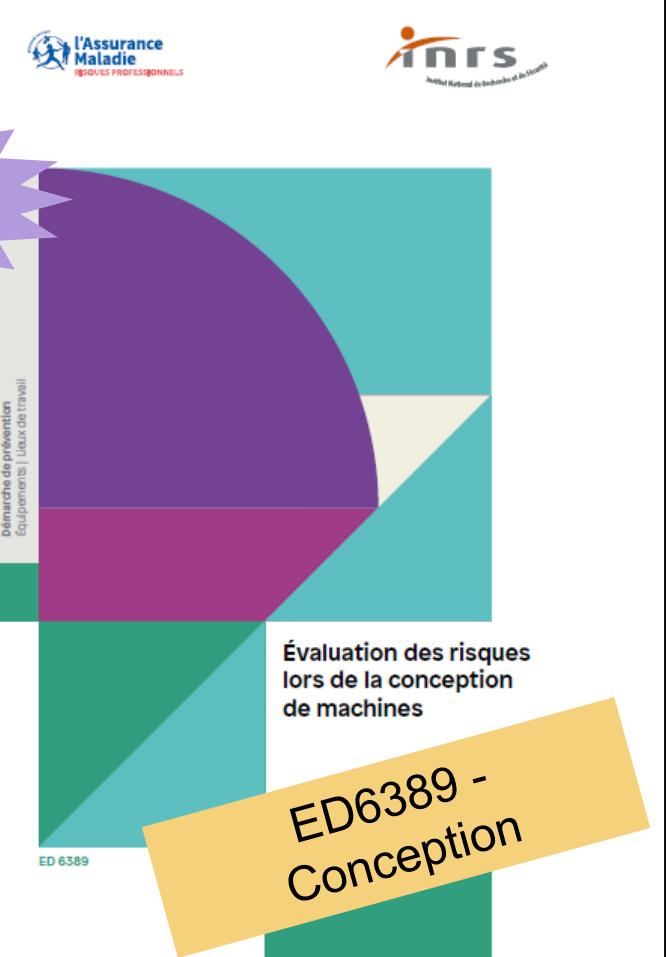
Réussir l'acquisition d'une machine ou d'un équipement de travail

ED6231 -
Acquisition
(cahier des charges)

Utilisateurs

Fabricants

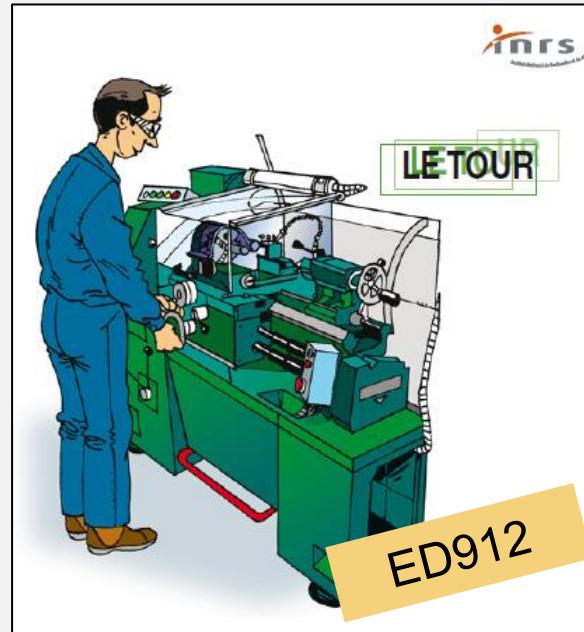
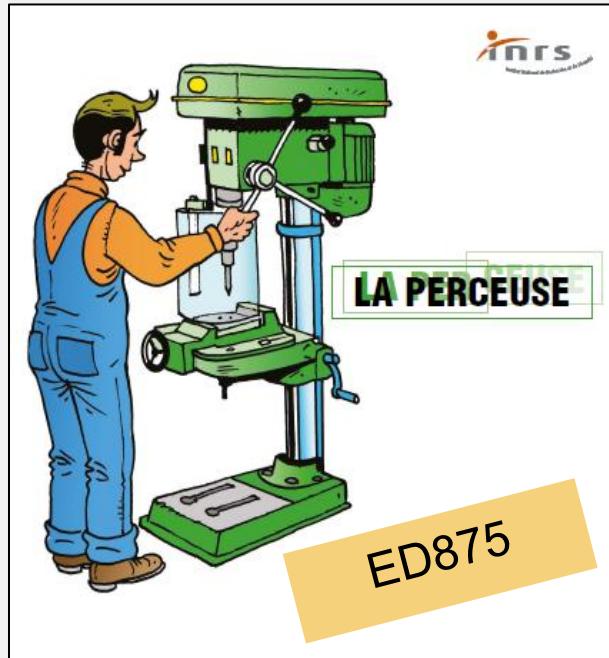
Machines neuves



ED6389 -
Conception

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL

ED879



INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

Travailler en sécurité
sur les presses plieuses
hydrauliques

ED6016



INRS
Institut National de Recherche et de Sécurité

Cisailles guillotines en service
Travail en sécurité

ED 6016 AIDE-MÉMOIRE TECHNIQUE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

EQUIPEMENT DE TRAVAIL

Sécurité des machines CE neuves

→ GRILLE DE DÉTECTION D'ANOMALIES

Afin de ne pas exposer les opérateurs à des risques d'accident ou de maladie professionnelle, les machines doivent être conçues et utilisées dans le respect des dispositions figurant dans le code du travail.

Pour être mises sur le marché, les machines doivent comporter le marquage CE. Celui-ci est parfois un « leurre » pour les entreprises qui pensent acquérir un équipement « aux normes » ; c'est pourquoi il est utile de vérifier si la machine n'a pas d'anomalies qui pourraient mettre en péril la sécurité et la santé des personnes.

Ce document a pour objectif de mettre à disposition des entreprises et des organismes de certification une intervention un outil simple pour repérer des indices de non-conformité aisément détectables par l'opérateur ou l'installateur dans les machines neuves en service. Il ne permet en aucun cas de lister l'ensemble des anomalies possibles. Il se limite à certains points du chapitre 1 « Règles techniques appliquées à la sécurité des machines » de la Directive 2006/42/CE introduite dans le code du travail par l'article R. 431-1 du code du travail et les recommandations techniques pour certaines catégories de machines (machines portatives, machines à bouclier, machines à débiter, machines à couper, machines à la mobilité ou au levage par exemple).

Repérer de tels indices peut conduire :

- éviter de mettre en service des machines présentant des risques;
- dialoguer avec le constructeur pour remédier aux anomalies constatées, lui faire réaliser les travaux nécessaires à la mise en conformité;
- faire procéder à une vérification de l'état de conformité par un organisme accrédité afin d'exercer si nécessaire un recours auprès du constructeur pourvoir aller jusqu'à la résolution de la vente dans le délai d'une année à compter du jour de la livraison (art. L. 431-1 du code du travail);
- contacter les agents de prévention des CARSAT, CRANIF et CGSS.

ED4450

MODE D'EMPLOI DE LA GRILLE

Chaque point de vérification est mentionné dans la grille sous forme d'objectif. Lorsque celui-ci est atteint, cocher la case OUI. Dans le cas contraire, mettre dans la case NON un indice (1), (2) (3), etc., afin de renvoyer à l'anomalie constatée.

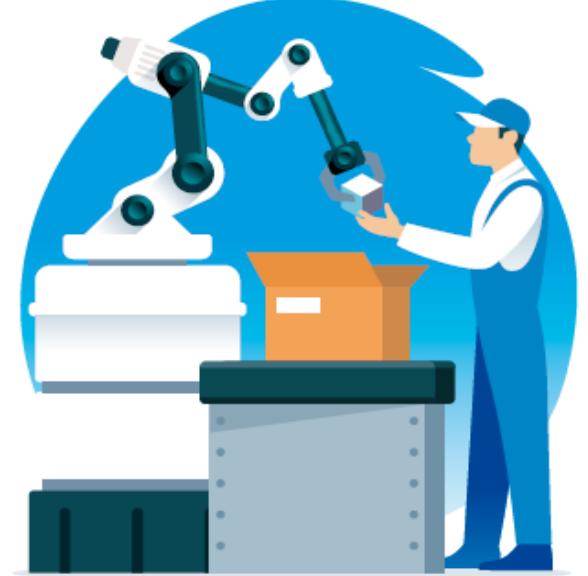
EXEMPLE:

2	NOTICE D'INSTRUCTIONS	OUI	NON
→ La notice d'instructions en langue française est fournie avec la machine.		1	
→ Elle donne les instructions pour son installation, son exploitation, sa maintenance (réglage, nettoyage, entretien, dépannage) dans tous les modes de marche et pour sa mise au rebut, en indiquant les risques résiduels éventuels et les équipements de protection individuelle à utiliser.	X		
→ Les informations concernant les émissions (bruit, vibrations, rayonnements, polluants...) sont mentionnées dans la notice.		2	
Anomalies constatées:	1. La notice d'instructions n'est pas en langue française. 2. Absence d'information concernant l'émission de bruit.		

Il peut s'avérer qu'un point de vérification soit sans objet, dans ce cas mettre un tiret dans chacune des cases.

- 1 -

ED6386



10 questions sur les robots collaboratifs

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

CHUTE DE HAUTEUR

Les mesures socles attendues :

- Le risque est évalué pour toutes les situations de travail.
- La protection collective est privilégiée pour assurer les principales situations de travail.
- Les mezzanines sont adaptées aux charges stockées et sont sécurisées par garde-corps.
- Les protections collectives sont privilégiées pour les interventions en toiture.
- L'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur est limitée à des travaux exceptionnels et fait l'objet d'une analyse de risque formalisée.
- Les vérifications périodiques des équipements utilisés pour le travail en hauteur sont réalisées.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE - EXEMPLES

AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX ET CMR

Les mesures sociales attendues :

- L'évaluation du risque chimique est réalisée avec une méthode adaptée.
- Une démarche de substitution des produits CMR est mise en œuvre.
- Les FDS sont présentes, à jour et accessibles. Elles sont transmises au médecin du travail.
- Stockage des produits chimiques maîtrisé : rétention, étiquetage...
- Les fiches de poste intègrent la prévention du risque chimique.
- Les protections collectives (dispositifs de captage, de confinement, ...) sont adaptées, efficaces et maintenues en bon état.
- Les utilisateurs sont formés au risque chimique.
- Une liste des salariés exposés aux produits CMR est disponible.

4. RETOUR D'EXPÉRIENCE

PÉPIN SAS – M. SOUVIGNET, Dirigeant

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER L'ENTREPRISE PÉPIN SAS ?



QUELLES ACTIONS DE PRÉVENTION AVEZ-VOUS MISES EN ŒUVRE DANS VOTRE ENTREPRISE (AVANT NOTRE RENCONTRE) ?



Aide à la manutention intégrée pour le changement des meules



Palans



Cellule robotisée

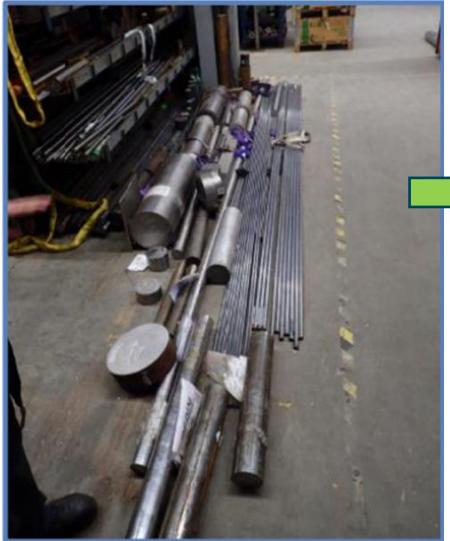


Chariot avec potence

Photos de la société Pépin SAS

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LA CARSAT ?

QU'AVEZ-VOUS DÉCIDÉ À LA SUITE DE CES ÉCHANGES ?



Rangement



Changement de machine



Avant, avec accès à l'échelle



Après, avec installation d'une mezzanine

AVEZ-VOUS DES PROJETS POUR VOTRE ENTREPRISE ? QUELLES AMÉLIORATIONS VISEZ-VOUS ?

Photos extraites de [l'ED 972 INRS](#) – Captage et traitement des aérosols de fluides de coupe



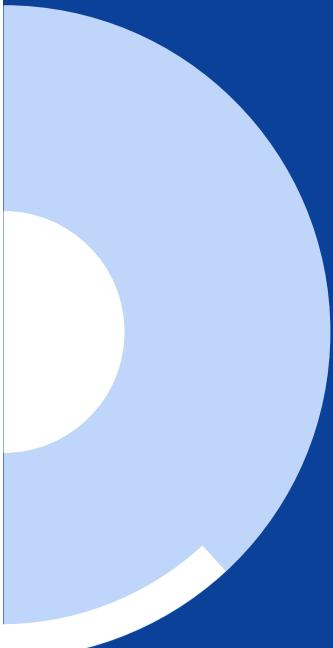
Vue générale d'un réseau de captage de fluide de coupe avec groupe de filtration et conduit d'arrivée d'air de compensation



Machines encoffrées

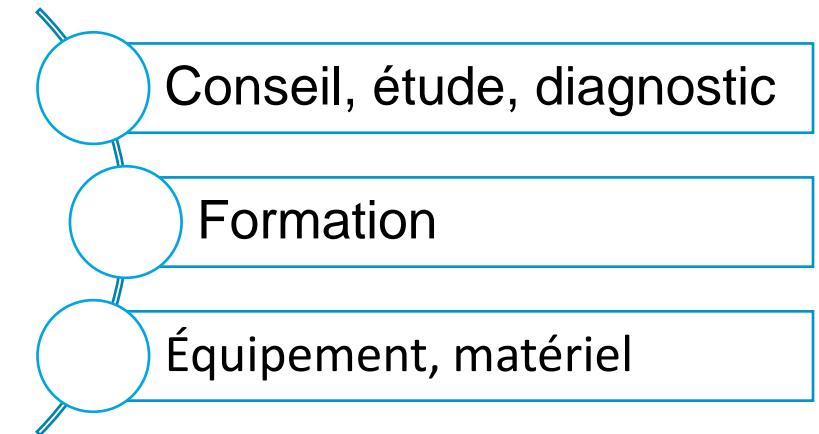


L'air pollué est filtré puis rejeté vers l'extérieur



5. AIDES FINANCIÈRES DE LA CARSAT

AIDES FINANCIÈRES



*Plus d'informations sur
carsat-ra.fr/entreprise*



SUBVENTION PRÉVENTION



- Avoir un effectif global selon le n° SIREN compris entre **1 et 49 salariés**
- **Non-cumul** : ne pas avoir bénéficié de trois subventions prévention depuis le 1er janvier 2018.
- Ne pas avoir bénéficié d'un contrat de prévention aux cours des deux années précédant la demande
- Avoir réalisé et mis à jour son **document unique** d'évaluation des risques



- ✓ l'achat de matériels ou d'équipements neufs pour réduire les risques d'exposition aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ des prestations de formation ou d'accompagnement en matière de prévention des risques professionnels



La liste et conditions d'attribution sur le site des [Carsat Rhône-Alpes](#)

Où faire sa demande de subvention prévention ? Sur via le compte AT/MP



PANORAMA DES SUBVENTIONS PRÉVENTION

Risque chimique équipement

Captage fumée diesel

Captage fumée soudage

Captage peinture menuiserie

TOP BTP

Amiante

RPS accompagnement

Risques ergonomiques

Chute de hauteur



SP METALLURGIE
(spécificité Rhône-Alpes)

CONTENU DE LA SP RÉGIONALE MÉTALLURGIE

La SP META comporte les mêmes thématiques que le guide méthodologique du PAR META:

MANAGEMENT SST

ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

CIRCULATION INTERNE

EQUIPEMENT DE TRAVAIL

CHUTE DE HAUTEUR

RISQUES CHIMIQUES

BRUIT

SP MÉTA. / MANAGEMENT SST

- Formation à l'évaluation des risques professionnels
- Formation « Assurer sa mission de personne compétente en santé-sécurité au travail »
- Formation « Analyser un accident du travail »
- Formation CACES
- Formation SST

Pré-requis: Organismes de formation habilités

SP MÉTA. / ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

- Pont roulant > 2T (avec télécommande sans fil) maxi = 5T
 - Chariot élévateur électrique > 2T maxi = 6T
 - ÉquilibrEUR de charge, manipulateur auto-équilibré
 - Cercleuse automatique
 - Convoyeur motorisé (à rails, à rouleaux, à billes)
 - Stockeur pour outils de pliage (PPH)
 - Plateau magnétique de fixation des pièces
 - Positionneur de pièces
 - Matériels facilitant le stockage et la manutention des matériaux (tubes, profilés, tôles) et des outillages: rayonnage, cantilever, rancher, palettier, racks à tiroir, à l'exception des apparaux de levage (élingues, ...)
 - Acquisition d'un stockeur dynamique (carrousel vertical) pour optimiser le rangement (exclusion : transtockeur)
 - Machine d'ébavurage automatique

SP MÉTA. / ACTIVITÉ PHYSIQUE AU POSTE DE TRAVAIL

Exemples:



SP MÉTA. / CIRCULATION INTERNE

- **Matériels pour l'aménagement des zones de croisement de flux (barrière, portillon, chicane, miroir)**
- **Matériel de signalisation horizontale et verticale (marquage, éclairage)**
- **Systèmes avertisseurs et systèmes d'aide à la conduite sur les engins de manutention (radar, caméra)**
→ condition : équipements montés d'origine ou rajoutés par le constructeur.

SP MÉTA. / ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL

- Ajouter des outillages utiles à la prévention:
 - outils de toileage (brochure INRS ED6243),
 - pédales 3 positions sur rouleuses (brochure INRS 6122 - §8.3),
 - presse plieuse hydraulique : accompagnement des tôles lors du pliage, stockeur sur rails pour poinçons/matrices
- outils de récupération des copeaux
- Aide à la manutention (amont/aval) : empileur, dépileur, chariot spécifique, potence, convoyeurs motorisés.



SP MÉTA. / CHUTE DE HAUTEUR

- Achat d'échafaudage de pied « Montage et Démontage en Sécurité » (MDS) (limité à 1 ensemble de même modèle et de même fabricant) ou d'échafaudage roulant MDS (limité à 3 unités)
- Plateformes pour le travail en hauteur conformes à la norme NF (voir brochure INRS ED6110)

SP MÉTA. / RISQUES CHIMIQUES (1/2)

- Table de meulage équipée d'un plan de travail aspirant avec revêtement type caillebotis, flanc arrière fixe, flancs latéraux sur charnières, casquette sur le dessus, tiroir de récupération des grosses poussières. Le réseau d'aspiration comprend un système de captage et de filtration des polluants avec rejet à l'extérieur du bâtiment. [1]
- Décapage par pulvérisation en enceinte fermée type « ROTAJET ». [1]

[1] Validation préalable par le groupe chimie - Voir les cahiers des charges annexés à la SP

SP MÉTA. / RISQUES CHIMIQUES (2/2)

Exemple de table de meulage aspirante



SP MÉTA. / BRUIT

Matériel/Prestation	Exigences techniques
Encoffrement de machine bruyante	
Cabine insonorisée pour le poste de travail d'un opérateur.	Voir cahier des charges dans la SP (gain en dB minimum, attestation prestataire, protocole)
Traitement acoustique des locaux (murs ou plafonds perforés)	Validation par le Centre interrégional de mesures physiques d'Auvergne (CIMPA)
Protecteurs Individuels contre le Bruit	Bouchons moulés individualisés avec filtre auditif intégré en complément d'une mesure listée ci-dessus

SUBVENTIONS PRÉVENTION DES RISQUES ERGONOMIQUES



Prévenir l'usure professionnelle en réduisant l'exposition aux risques musculosquelettiques : manutentions manuelles de charges, postures pénibles et vibrations mécaniques.



- Entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activité
 1. Financement d'équipements, de diagnostics ou de formation
 2. Réalisation d'actions de sensibilisation aux facteurs de risques de TMS
 3. Aménagement de postes de travail pour prévenir la désinsertion professionnelle
 4. Frais de personnel dédié à la mise en œuvre d'action de prévention TMS
- Montant de la subvention : 70 % du montant HT des sommes engagées, plafond maximal par entreprise pour la période 2024-2027, défini selon la taille de l'entreprise, avec un plancher minimum de 1 000 €.



Où faire sa demande ? Via le compte entreprise sur



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

SECURITÉ SOCIALE
l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION
Carsat Rhône-Alpes
Retraite & Santé au travail

SUBVENTIONS PRÉVENTION DES RISQUES ERGONOMIQUES



Exemples d'équipements financés :

- Équipements de transfert :

Potence de levage fixe, portique, pont roulant, palonnier, préhenseur (2T)...

- Équipements roulants :

Tracteur pousseur, timon électrique, roue motorisée, chariot de manutention automoteur à conducteur porté ou accompagnant (2T), roll, bac à niveau constant

- Outils portatifs, sièges et équipements limitant les vibrations :

Meuleuses portatives, ponceuses, polisseuses portatives, machines de serrage portatives, sièges à suspension...

- Equipements spécifiques :

Table élévatrice motorisée, filmeuse housseuse, auto-laveuse compacte...

Cahier des charges techniques - Equipements : ameli.fr



SUBVENTIONS PRÉVENTION CHUTES



Réduire les risques de chute dans les zones de circulation ou de travail les plus exposées, comme les locaux à fort risque de glissade, les plateformes en hauteur et les mezzanines, les quais de chargement ou de déchargement, ainsi que les camions et remorques.

- Entreprises de 1 à 49 salariés, quel que soit leur secteur d'activité
- Montant de la subvention : 50 % du montant HT des sommes engagées, dans la limite de 25 000 €, avec un plancher minimum de 1 000 €.



SP Chute ameli.fr



SUBVENTIONS PRÉVENTION CHUTES



Les équipements financés :

- Équipements d'accès et de travail en hauteur : PIR, PIRL, micro PEMP
- Équipements sécurisant les mezzanines et les circulations en hauteur : barrière écluse, garde-corps latéraux, passerelle sécurisée, grille anti-chutes pour lanterneau
- Équipements permettant de sécuriser les quais : dispositif motorisé de jonction quai/camion, dispositif asservi de calage du véhicule, dispositif anti-chutes de personnes et d'engins, escalier d'accès au quai
- Équipements permettant de sécuriser les camions : protection collective solidaire du hayon, marchepied escamotable pour remorque, raccordement sécurisé remorque/cabine



SUBVENTIONS PRÉVENTION RISQUE CHIMIQUE



Réduire l'exposition de vos salariés aux agents cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR)

- Entreprises de 1 à 49 salariés, quel que soit leur secteur d'activité

FOCUS sur la subvention « Captage Fumées de Soudage » :



- Montant de la subvention : 50 % du montant HT des sommes engagées pour les équipements et 70% du montant HT des sommes engagées pour la vérification, dans la limite de 25 000 €, avec un plancher minimum de 1 000 €.

SP Fumées de soudage ameli.fr



SUBVENTIONS PRÉVENTION RISQUE CHIMIQUE

« Captage Fumées de Soudage » :



Les équipements financés :

- Torches aspirantes TIG, MIG-MAG, dossierets aspirants, gabarits aspirants, bras aspirants, tables aspirantes, cabines, enceintes pour le soudage robotisé,
- Réseaux ou groupes aspirants avec rejet des fumées à l'extérieur,
- Installation pour l'introduction mécanique d'air réchauffé en période froide en compensation des débits extraits,
- Dispositifs d'aide à la manipulation des équipements et de mise en position des pièces : équilibreurs, potences, supports dévidoirs, vireurs, en option et uniquement en complément du financement d'installations de captage localisé

LE CONTRAT DE PREVENTION



vise à mettre en place **un projet global d'amélioration des conditions de travail**,



- Avoir un effectif global d'entreprise **inférieur à 200 salariés**.
- Être à jour de ses obligations sociales et notamment de ses cotisations Urssaf.
- Avoir une activité couverte par une Convention nationale d'objectifs (CNO)



Formulaire de demande sur les sites de la [Carsat Rhône-Alpes](#)



LE CONTRAT DE PREVENTION

Exemples: Fluides de coupe

Pré-séparateurs de fluide de coupe en sortie des centres d'usinage

- + Centres d'usinage reliés à un réseau de gaines collectives pour rejet de l'air à l'extérieur du bâtiment après filtration
- + Groupes d'aspiration-filtration positionnés à l'extérieur du bâtiment
- + gaine textile de diffusion (compensation air neuf)

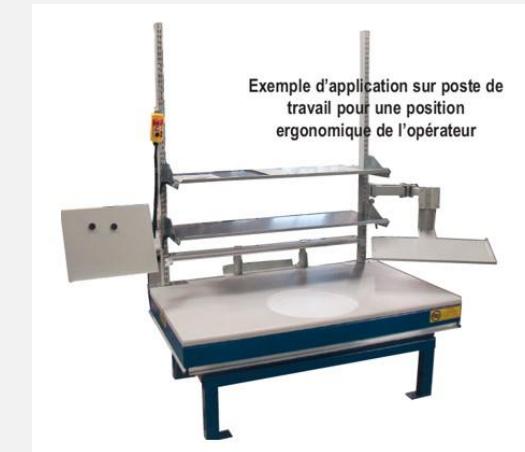
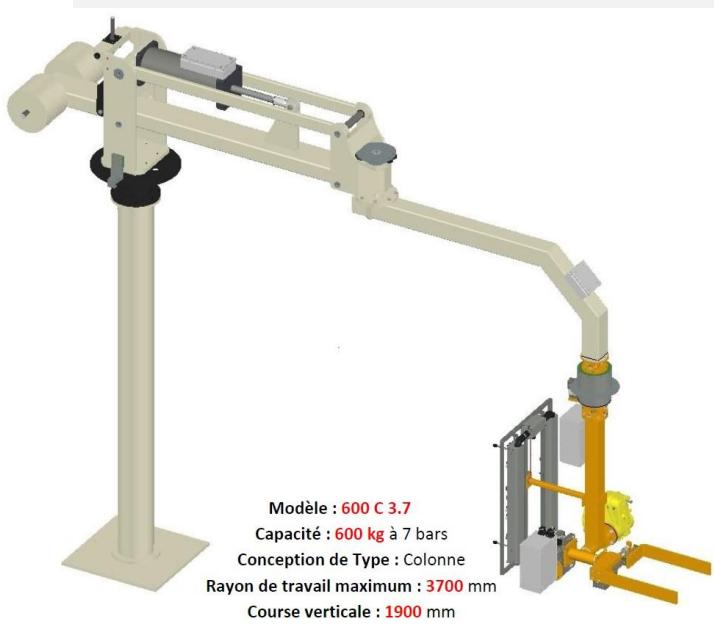
LE CONTRAT DE PREVENTION

Exemples: nettoyage / essorage



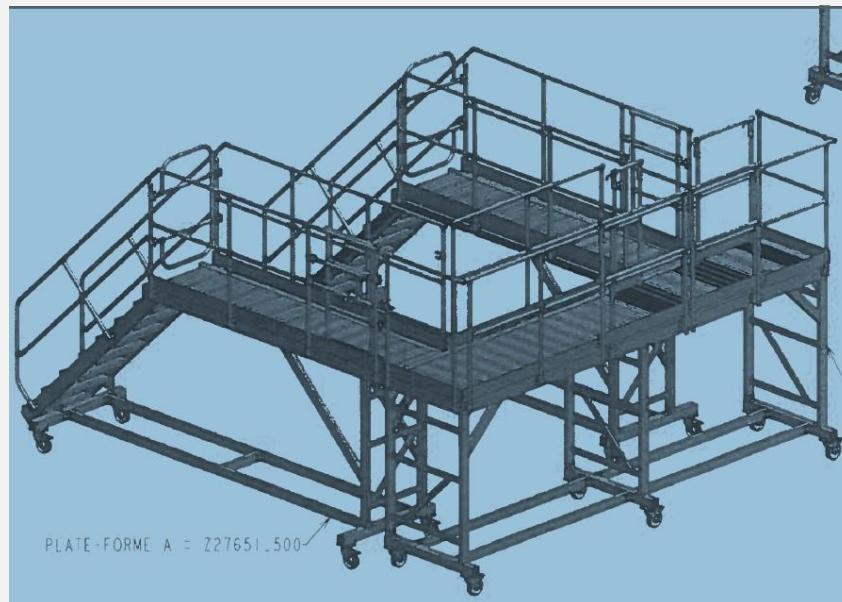
LE CONTRAT DE PREVENTION

Exemples: Aides à la manutention / ergonomie



LE CONTRAT DE PREVENTION

Exemples: travaux en hauteur



GARDONS LE CONTACT

Par téléphone

3679 Service gratuit
+ prix appel

Par mail

[www.carsat-ra.fr/
entreprise/nous
contacter](http://www.carsat-ra.fr/entreprise/nous-contacter)

Abonnez-vous à la newsletter Partenaires Prévention
pour rester informés sur nos services et notre actualités
(10 numéros par an)

1 site régional : carsat-ra.fr/entreprise

2 sites nationaux : ameli.fr/entreprise et inrs.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Carsat Rhône-Alpes :   

Assurance Maladie – Risques professionnels : 



PARTENAIRES PREVENTION
Vous informer pour assurer le relais auprès des entreprises



MERCI DE VOTRE ATTENTION



FAYARD Frédéric

Ingénieur Conseil en Hte Savoie

prevention.hautesavoie@carsat-ra.fr

MICHAUD Catherine

Contrôleur de Sécurité en Savoie

prevention.sudiseresavoie@carsat-ra.fr

6. UIMM73

(CLUB HSE, FORMATIONS...)

7. TEMPS D'ECHANGE